

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 12 mai 2025 à 19h 30 devant public à la salle du Centre Communautaire située au 3027, rue Principale à Saint-Léandre.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Joël Lévesque Conseiller # 1
Madame Nicole Lacroix, Conseillère # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de greffier-trésorier.

(8) personnes du public assistent à la séance ordinaire

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.
Le maire confirme les présences et le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2505-01

Il est proposé par **Madame Nicole Lacroix** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2025
4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER D'AVRIL 2025
5. EMPLOYÉS MUNICIPAUX PRINTEMPS ÉTÉ 2025
 - 5.1 EMPLOYÉS TEMPS PLEIN VOIRIE ÉTÉ 2025
 - 5.2 EMPLOYÉS TEMPS PARTIELS ÉTÉ 2025
6. FORMATION DU COMITÉ DE GESTION CONTRACTUELLE
7. DEMANDE DE LOTISSEMENT CPTAQ
 - 7.1 MATRICULE # 9498-86-7518 ROUTE ROSS



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

- 7.2 MATRICULE # 9904-63-9149 RANG 6
8. DEMANDE DE RACHAT DU TERRAIN MATRICULE # 9799-10-3492
9. DEMANDE AIDE FINANCIÈRE COMITÉ DE LOISIRS LES P'TITS
LÉANDRE
10. SUIVIS RÉOLUTION POUR LA DEMANDE AIDE FINANCIÈRE LE
JUBÉ SEPT.2024
11. DEMANDE D'AUTORISATION PERMIS DE CITQ POUR DE LA
LOCATION COURT TERME
- 11.1 MATRICULE # 9794-33-7809 ROUTE LEVASSEUR
- 11.2 MATRICULE # 9699-92-5552 RUE PRINCIPALE
12. DEMANDE AIDE POUR GAZON TERRAIN DE L'ÉGLISE ET
CIMETIÈRE 2025
13. PÉRIODE DES QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. Adoption du procès-verbal du 14 avril 2025

Résolution 2505-02

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** d'adopter le procès-verbal du 14 avril 2025 à 19h30, tel que reçu depuis plus de 72 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption des comptes à payer d'avril 2025

RÉSOLUTION 2505-03

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** d'adopter les comptes à payer pour le mois d'avril 2025 pour un total des comptes incompressibles de 32 875.02\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 100.81\$, les salaires nets des employés de 11 753.24\$, les remboursements des prêts de 7 023.45\$, les frais de location du photocopieur de 417.36\$, le remboursement des DAS de mars au montant de 8 520.27\$, un montant de 1 336.89\$ soit le paiement des services publics, le remboursement de la carte Visa d'avril au montant de 13.00\$, un montant de 1 850.76\$ du salaire et allocation pour le Conseil Municipal du mois, le remboursement des intérêts pour un montant de 1 859.24 \$, et un montant de 49 138.10\$ des comptes compressibles Le montant total des comptes à payer est de 82 013.12 \$ pour le mois d'avril 2025

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5. EMPLOYÉS MUNICIPAUX PRINTEMPS ÉTÉ 2025

5.1 Employés temps plein voirie été 2025



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

RÉSOLUTION 2505-04

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque de procéder à l'embauche de Monsieur Marc Harrison pour la période printemps- été 2025 débutant le lundi 5 mai 2025 jusqu'au 1^{er} novembre 2025, à titre d'employé de voirie été et Monsieur Gilles Michaud employé voirie d'été pour une semaine débutant le 5 mai jusqu'à samedi 10 mai 2025 mettant fin à sa saison suite à son départ volontaire pour son employeur estival et de mandater Monsieur André Marcil, directeur général à la préparation des ententes de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5.2 EMPLOYÉS TEMPS PARTIELS ÉTÉ 2025

RÉSOLUTION 2505-05

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque de procéder à l'embauche de Monsieur Jean Claude Bernier sur demande du directeur général à titre d'opérateur de nivellement pour la période printemps- été 2025 débutant le lundi 5 mai 2025 jusqu'au 1^{er} novembre 2025 selon ses disponibilités, Madame Lisa-Ann Jungemann pour la période débutant le 18 mai jusqu'au 1^{er} novembre ou son départ volontaire à temps partiel pour un maximum de 40 heures par semaines à titre d'employé de voirie été selon ses disponibilité, Madame Nancy Savard pour la période estival débutant après le 22 juin 2025 à titre d'employée de voirie et de bureau à temps partiel pour un maximum de 40 heures selon ses disponibilités et de mandater Monsieur André Marcil, directeur général à la préparation des ententes de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6. FORMATION DU COMITÉ DE GESTION CONTRACTUELLE

André Marcil, confirme qu'il est important de nommer les personnes du comité de gestion contractuelle et explique les normes imposées par le gouvernement afin des respecter les lois et règlements en vigueur lors de tous les contrats ou transaction entre un tiers et la municipalité.

RÉSOLUTION 2505-06

Il est proposé par Madame Andrée Blouin de procéder à la nomination au sein du comité de gestion contractuelle de la municipalité en lien avec son règlement de la gestion contractuelle les membres du Conseil Municipal suivant : Monsieur Steve Castonguay, maire, Monsieur marc-André Bérubé, maire suppléant, madame Julie Michaud, conseillère et André Marcil directeur général à titre de greffier et conseiller du comité. Toutes les personnes en nomination acceptent.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7. DEMANDE DE LOTISSEMENT CPTAQ

7.1 MATRICULE # 9498-86-7518 ROUTE ROSS

Monsieur Marc-André Bérubé se retire de la table du conseil le temps de cette résolution afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêt.

RÉSOLUTION 2505-07

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque d'accepter l'aliénation en partie du lot #5 680 979 du matricule #9498-86-7518 pour la municipalité, aucun règlement de la municipalité n'est en contradiction et que la partie lot concerné conserve sa vocation agricole. La résolution sera envoyé à la CPTAQ et André Marcil est mandaté afin de compléter la demande de renseignement de la CPTAQ le plus rapidement .

Adoptée à la majorité des conseillers présents

Monsieur Marc-André Bérubé reprends sa place à la table du conseil après l'adoption de cette résolution

7.2 MATRICULE # 9904-63-9149 RANG 6

RÉSOLUTION 2505-08

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque d'accepter la demande de reconstruction d'un immeuble résidentiel du lot #5 680 839 du matricule #9904-63-9149 pour la municipalité, aucun règlement de la municipalité n'est en contradiction. La résolution sera envoyé à la CPTAQ et André Marcil est mandaté afin de compléter la demande de renseignement de la CPTAQ le plus rapidement.

Adoptée à la majorité des conseillers présents

8. DEMANDE DE RACHAT DU TERRAIN MATRICULE # 9799-10-3492

RÉSOLUTION 2505-09

Considérant q'André Marcil, confirme avoir reçu par courriel une demande de rachat du matricule # 9799-10-3492 en lien avec la résolution 2407-07 pour le lot # 5 681 125: deux résolutions sont en lien avec la vente de ce terrain.

Considérant la première résolution



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

RÉSOLUTION 2407-07

Il proposé par Monsieur Marc-André Bérubé d'accepter la demande formelle de l'achat du terrain municipale pour le lot # 5 681 125 situé au 2007, rue de L'Église au coût de l'évaluation municipale au rôle de 2024 pour un montant de 6 500\$ plus les taxes applicables et tous les frais reliés à la vente de ces terrains seront assumé par la personne qui fait cette demande formelle dont le notaire et l'arpenteur au besoin.

De mandater André Marcil, pour la préparation des documents et pour les signatures avec Monsieur Steve Castonguay et monsieur André Marcil lors du passage devant le notaire pour la conclusion de la transaction immobilière.

Considérant la deuxième résolution

RÉSOLUTION 2309-11

Il est proposé par Monsieur Robert Tremblay et unanimement résolu de vendre les terrains municipaux à leur valeur imposable avec la condition de se construire au cours de l'année suivante de l'achat.

De les offrir gratuitement à des familles ayant au moins un enfant qui doit fréquenter l'École de Saint-Léandre pendant sa période d'admissibilité, avec la condition de se bâtir au cours de l'année suivante si l'entente de fréquentation n'est pas respectée le prix de vente du terrain est la valeur imposable du terrain.

Par conséquent, il est proposé par Madame Nicole Lacroix de **refuser** le rachat du terrain municipal du matricule # 9799-10-3492 en lien avec le lot # 5 681 125, aucune obligation pour la municipalité d'effectuer ce rachat. Les obligations de l'acheteur étaient la construction et l'inscription des enfants à l'école de Saint-Léandre pour obtenir un crédit sur l'achat du terrain municipal aucun condition pour le rachat pour la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

9 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE COMITÉ DE LOISIRS LES P'TITS LÉANDRE

Madame Joyce Truchon se retire de la table du conseil le temps de cette résolution afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêt.

RÉSOLUTION 2505-10

Considérant, la demande d'aide financière par le Comité de loisirs les P'tits Léandre pour le traçage de lignes blanches sur le terrain de



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

jeux du terrain municipal adjacent au terrain de l'école pour un montant maximum de cent-cinquante dollars (150.00\$)

Il est proposé par Monsieur Marc-André Bérubé d'autoriser l'aide financière pour un montant maximum de de cent-cinquante dollars (150.00\$) pour la réalisation de ligne blanche sur le terrain de jeux de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Madame Joyce Truchon reprends sa place à la table du conseil après l'adoption de cette résolution

10. SUIVIS RÉOLUTION POUR LA DEMANDE AIDE FINANCIÈRE LE JUBÉ SEPT.2024

André Marcil confirme avoir reçu la demande d'aide financière du centre Socio Culturel Le Jubé confirmant l'aide financière QADA , une importante différence à la hausse de l'aide financière reçu et celle déposé lors de la résolution adoptée en 2024.

Le point est reporté afin d'avoir des explications sur les changements entre le montant d'aide financière lors de la résolution et le montant d'aide financière lors du dépôt de celle-ci auprès du ministère concerné..

11. DEMANDE D'AUTORISATION PERMIS DE CITQ POUR DE LA LOCATION COURT TERME

11.1 MATRICULE # 9794-33-7809 ROUTE LEVASSEUR

RÉSOLUTION 2505-11

La municipalité a reçu une demande d'accord pour la location de courte durée pour le matricule #9794-33-7809 situé à St-Léandre,

Pour le moment nous accordons un permis de CITQ pour faire de la location de courte durée.

La Municipalité de la Paroisse de saint-Léandre se réserve le droit d'adopter un règlement régissant ce type de location de courte durée, aucun droit acquis est applicable dans ce cas.

Il est proposé par Madame Nicole Lacroix d'autoriser la location court terme pour le matricule # 9794-33-7809 situé à Saint-Léandre jusqu'à l'adoption future d'un règlement régissant ce type de location court terme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

11.2 Matricule # 9699-92-5552 Rue Principale

RÉSOLUTION 2505-12

La municipalité a reçu une demande d'accord pour la location de courte durée pour le matricule # 9699-92-5552 situé à St-Léandre,

Pour le moment nous accordons un permis de CITQ pour faire de la location de courte durée.

La Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre se réserve le droit d'adopter un règlement régissant ce type de location de courte durée, aucun droit acquis est applicable dans ce cas.

Il est proposé par Madame Nicole Lacroix d'autoriser la location court terme pour le matricule # 9699-92-5552 situé à Saint-Léandre jusqu'à l'adoption future d'un règlement régissant ce type de location court terme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

12. DEMANDE AIDE POUR GAZON TERRAIN DE
L'ÉGLISE ET CIMETIÈRE 2025

RÉSOLUTION 2505-13

Il est proposé par Madame Nicole Lacroix et résolu d'accorder une aide de la main d'œuvre pour la tonde de la pelouse avec les équipements de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. Période des questions

Une période des questions est tenue.

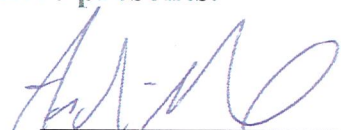
14. Levée de la séance ordinaire

RÉSOLUTION 2505-14

Il est proposé par Madame Julie Michaud résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 12 mai 2025, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h42

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.


Steve Castonguay
Maire


André Marcil,
Directeur général,
Greffier-trésorier